

Le Conseil Municipal de la Commune de Blesle s'est réuni le 31 mai 2019 à 20h30. Etaient excusés : Ms Jacques Barraud, Didier Raoul, Marc Godfrin et Didier Vigier. Didier Vigier ayant donné pouvoir à Patrice Douix.

TRAVAUX EN COURS

Le Conseil Municipal a été informé par ordonnance du juge que l'offre faite pour l'achat de la boulangerie a été retenue. La Mairie de Blesle va donc acheter le bien mobilier pour 39 000 € et le matériel pour 1000 € soit un montant total de 40 000 €.

Suite à l'avis rendu par l'espace Info Energie, sur l'isolation du bâtiment abritant la brasserie, il est décidé de demander des devis pour l'isolation des plafonds, le changement des ouvertures et l'isolation extérieure du bâtiment, puis de reprendre attache auprès d'un bureau d'étude.

SUBVENTION COLLEGE

Le Collège des Fontilles a sollicité la Mairie de Blesle pour participer financièrement au changement de 2 plaques de cuisson. Le montant total de cet achat sera de 2856,00 HT. Etant donné le calcul de la part des collectivités, la part de la commune de Blesle s'élève à 824.29 € TTC, la part restant à la charge du collège sera de 855,55 € HT. Le Conseil Municipal a voté favorablement à cette demande de subvention.

DEVIS DIVERS

Le Conseil Municipal était invité à se prononcer sur plusieurs devis.

Le premier devis concerne la réalisation d'un enduit tricouche sur le chemin de Pressac comme décidé lors d'une précédente réunion. Le montant du devis est de 7 124 € HT. Le Conseil Municipal donne son accord.

Le second devis accepté aussi par le Conseil Municipal est celui portant sur les travaux de rénovation de la salle de la mairie pour un montant de 4 999 HT.

ECHANGE PARCELLES

Le conseil municipal est sollicité par des propriétaires pour un échange de parcelles, A 636 et 645 contre la parcelle A 619. Le Conseil Municipal a voté favorablement pour cet échange.

De plus la proposition comprend aussi une demande d'achat de la parcelle A 667. Le Conseil Municipal a accepté de vendre ce terrain.

DROITS DE PREEMPTION

Les biens cadastrés A 813, F 1483, G 739 et G 680 sont laissés libres à la vente après décision du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Une demande de prêt de terrain a été faite en mairie pour installer une tiny-house. Le Conseil Municipal a accepté de l'accueillir sur un terrain au camping municipal.

Après l'enquête au sujet du composteur de quartier, la Mairie a reçu 17 réponses sur 40 personnes enquêtées. 12 réponses sont favorables contre 5 négatives. Une réunion sur le sujet va être organisée par le conseil Municipal.